

## Marie Moret à Henri Buridant, 28 novembre 1898

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (110r, 111r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 28 novembre 1898,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53480>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 novembre 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

### Description

Résumé Sur la demande de Louis-Victor Colin d'exemplaires supplémentaires du numéro de novembre 1898 du *Devoir* : faute d'avoir prévu un tirage plus élevé, Marie Moret ne peut lui en donner davantage que les 5 exemplaires convenus. Elle demande à Buridant de vérifier le nombre d'exemplaires à l'arrivée du ballot du

*Devoir* et indique qu'elle pense réduire le nombre de services gratuits du *Devoir* l'année prochaine pour diffuser des exemplaires du journal dans les bibliothèques.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Chastanier \[monsieur\]](#)
- [Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)

Lieux cités [Schaerbeek, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/03/2025

---

Nîmes 26 novembre  
1893

Mon cher Burdant,

Je reçois votre lettre du 16<sup>e</sup>  
et vous réponds en hâte  
d'appeler à concours sous

l'expression de Monsieur  
Colin le fils regret que  
j'ignore de ne pouvoir  
me pourvoir que les  
cinq exemplaires du  
bulletin de novembre  
soit convenus.

Il eut fallu me  
permettre à l'avance  
pour que je commande

un tirage plus étendu.  
Tout pour Scherbock  
me paier Guise je ne  
peux rien tirer de plus  
et je vous recommande  
de ne pas . . . (ce que  
j'allais dire est sans objet  
vous n'aurez pas cette  
lettre à temps.) Je vous  
que le tirage soit bien  
complet. Je vous dirai  
ce que nous aurons  
faire d'exemplaires  
dans le bulletin.

Je vais avoir à  
prendre de nouvelles  
mesures touchant les  
services gratuits au

familistre. Je ne recommanderai pas l'année en les servant tous, j'en remplirai bon nombre par des services aux Bibliothèques publiques.

Je vous r'assure  
à ce sujet.

L'heure me  
presso... les  
meilleurs compléments  
à Monsieur Colin

A vous et aux vôtres  
les amitiés de toute  
la famille

M. Godin

Quando même il y aurait  
ans à Bellot quel que  
"devoir" en plus - si cela  
se trouvait - n'en  
liverai que cinq sup  
plémentairement à  
~~mais non~~ et peut-être  
moi-même - cheffe recd. Je  
vais aussi m'informer  
près de Chastenier pour  
savoir si en ayant un  
de deux - peut-être plus aucun